

cathédrale de Soissons par Rambaud, doyen du chapitre, en 1154 (1). Cette cure, rattachée à l'archidiaconé de Brie et au doyenné de Château-Thierry, fut dédoublée en 1233, quand l'église de Belœil devint le siège d'une nouvelle paroisse. Au XIII^e siècle, le chanoine Raoul de Cramaille s'efforça de créer au profit de l'Hôtel-Dieu de Soissons un véritable domaine à Monthiers. Dans la suite, les curés de la paroisse, présentés par le chapitre de la cathédrale, eurent à soutenir de longues contestations à propos des dîmes et des rentes qui leur avaient été assignées (2).

L'église Notre-Dame de Monthiers, anciennement dédiée à sainte Eulalie, n'a conservé qu'un croisillon et un clocher de l'époque romane. La nef et la façade furent reconstruites en 1870, et le carré du transept est surmonté d'une voûte d'ogives à tore aminci du XIII^e siècle. Le croisillon nord a été démolí, mais les nervures qui recouvrent l'autre bras du transept sont formées d'un énorme boudin en amande. Cette partie de l'église, éclairée par une fenêtre en plein cintre, doit remonter au premier tiers du XII^e siècle. Le chœur à chevet plat fut bâti vers le commencement du XIII^e siècle. Ses trois voûtes d'ogives retombent sur des colonnettes et sur des chapiteaux à crochets, et ses longues baies en tiers-point sont ornées, à l'extérieur, de petites fleurs épanouies.

Le clocher qui s'élève au centre du transept se compose d'un seul étage à peu près carré (3). Deux baies en plein cintre, entourées d'une moulure à double biseau, s'ouvrent sur chaque face de la tour (4). Leur archivolte, soutenue par deux colonnettes, encadre deux petites arcades cintrées qui retombent sur un fût monolithique et sur deux colonnes engagées. La décoration des chapiteaux se compose de feuilles d'eau mal dégrossies ; et le profil des tailloirs est découpé en biseau. On remarque autour des bases une petite scotie entre deux tores. A chaque angle du clocher, une colonnette adoucit la sécheresse des arêtes. La corniche est soutenue par des modillons très frustes qui alternent avec quelques masques grimaçants : une flèche moderne en charpente a remplacé l'ancien toit en bâtière. Ce clocher, construit vers 1125, porte l'empreinte du même style que ceux de Chavigny, de Latilly (Aisne), de Glaignes et d'Orrouy (Oise).

ÉGLISE DE NOËL-SAINT-MARTIN

L'ancienne paroisse de Noël-Saint-Martin ou mieux de Noë-Saint-Martin (5) n'est plus qu'un hameau réuni à la commune de Villeneuve-sur-Verberie depuis 1825 ; mais son origine remonte au XI^e siècle. Le style de la nef et de la façade de l'église suffirait à prouver qu'un édifice religieux s'élevait déjà dans le village à cette époque, si le cartulaire de Saint-Martin des Champs de

(1) DORMAY, *Histoire de la ville de Soissons*, t. II, p. 177.

(2) Arch. de l'Hôtel-Dieu de Soissons. — Abbé PÉCHEUR, *Annales du diocèse de Soissons*, t. III, p. 83 et 84.

(3) La cage du clocher mesure 3^m,60 sur 3^m,40.

(4) Cf. pl. XXXIII, fig. 15.

(5) Oise, arr. de Senlis, canton de Pont-Sainte-Maxence.

Paris ne renfermait pas une charte d'Hugues de Pierrefonds, évêque de Soissons, qui gratifia l'abbaye de l'église de Noë en 1096 (1). Le pape Urbain II confirma la validité de cette donation l'année suivante (2), et l'église fut aussitôt rattachée au prieuré de Saint-Nicolas d'Acy, près de Senlis, qui dépendait de l'abbaye de Saint-Martin. Une charte de Louis le Gros, datée de 1124, nous apprend que cette cure se trouvait au nombre des biens cédés au prieuré par Gui de la Tour, mort en 1090 (3). On rencontre encore une mention de l'église dans une bulle du pape Eugène III qui porte la date de 1147 (4). En 1283, Renaud de Nanteuil, évêque de Beauvais, légua au chapitre de la cathédrale les terres qu'il possédait en ce lieu, et l'historien Carlier y mentionne l'existence d'un château transformé en ferme dès le XIII^e siècle (5). Au moyen âge, la paroisse dépendait de l'archidiaconé de la Rivièvre et du doyenné de Béthisy : le droit de présentation à la cure était réservé au prieur d'Acy (6).

Le plan de l'église, qui affecte la forme d'une croix latine, comprend une nef dépourvue de bas côtés, un transept flanqué d'un clocher et un chœur carré (7). Au XI^e siècle, l'édifice se composait d'une nef terminée par une abside en hémicycle, comme à Merlemont (Oise) et à Breny (Aisne). Les églises voisines de Saint-Vaast-de-Longmont et de Saintines présentaient le même plan dans leur état primitif.

La nef, recouverte de charpente, conserve au nord un mur du XI^e siècle percé de deux étroites fenêtres en plein cintre et bâti en blocage irrégulier. C'est une particularité intéressante à signaler, car ce genre d'appareil fut très rarement employé dans le Valois à l'époque romane, tandis que les architectes du XI^e et du XII^e siècle en faisaient souvent usage dans le Beauvaisis, dans la vallée de la Marne et dans la Brie, comme à Bresles, à Montmille, à Canly, à Catenoy, à Conteville, à Coudun, à Fitz-James, à Francastel (Oise), à Blesmes, à Brasles, à Crouttes, à Viffort (Aisne), à Courthiézy et à Verneuil (Marne). Au sud, les fenêtres de la nef furent refaites à l'époque moderne. Vers le milieu du XII^e siècle, on éventra les murs pour établir des bas côtés qui communiquaient avec la nef par deux arcades en plein cintre dont les traces sont encore visibles ; mais ces collatéraux n'existent plus aujourd'hui (8).

Le carré du transept, qui occupe l'emplacement du chœur primitif (9), formait la première travée du sanctuaire quand on jeta ses fondations vers 1135, car les croisillons furent ajoutés à une date postérieure. Un doubleau en tiers-point, garni de deux gorges et de cinq boudins accouplés (10), l'encadre du côté de la nef, comme à Marizy-Sainte-Geneviève (Aisne) et à Marolles (Oise). Cet arc retombe sur deux grosses colonnes flanquées de petits fûts. La voûte d'ogives, renforcée par deux formerets en plein cintre, est soutenue par des colonnettes disposées de biais, et les nervures sont décorées d'un méplat entre deux tores : une petite fleur s'épanouit à la clef (11). Comme le point d'intersection des ogives est placé beaucoup plus haut que le sommet des doubleaux, l'inclinaison des compartiments de remplissage donne à la voûte une forme très bombée. Les chapiteaux sont ornés de feuilles de vigne, de deux dauphins et de belles feuilles

(1) Bibl. nat., latin 10977, fol. 66.

(2) MARRIER, *Monasterii regalis S. Martini de Campis historia*, p. 148.

(3) *Ibid.*, p. 288.

(4) *Ibid.*, p. 181.

(5) *Histoire du duché de Valois*, t. II, p. 168, et t. III, p. j., n° 49.

(6) Bibliographie : Notice par M. GRAVES, dans l'*Annuaire de l'Oise*, 1834, canton de Pont-Sainte-Maxence, p. 120. — PETIT, *Notice historique du canton de Pont-Sainte-Maxence*, p. 140.

(7) Voici les principales dimensions de l'église : long. totale, 20^m,45; long. de la nef, 11^m,55; long. du transept, 12^m,20; larg. de la nef, 5^m,90; larg. du transept, 4^m,20; larg. du chœur, 4 mètres; haut. de la voûte du transept, 7 mètres.

(8) Les fonts baptismaux et les pierres tombales de la nef remontent au XVI^e siècle.

(9) Cf. pl. XXXV, fig. 1 et 2.

(10) *Ibid.*, fig. 3.

(11) *Ibid.*, fig. 4.

d'acanthe qui se recourbent aux angles d'une corbeille perlée (1). Le profil des tailloirs se compose d'un listel et d'une baguette reliés par un cavet. Les bases primitives, revêtues d'une scotie entre deux tores, furent retaillées à l'époque moderne.

Encadré par un arc en tiers-point refait au XVI^e siècle, le croisillon nord fut construit après coup sur le flanc du chœur vers 1150. Les trois boudins de sa voûte d'ogives et les formerets en cintre brisé s'appuient sur des faisceaux de colonnettes (2). Deux fenêtres en plein cintre sont percées dans les murs. Cette partie de l'église communiquait avec le bas côté nord par un arc en tiers-point garni de quatre boudins et soutenu par six colonnes engagées, comme à Cuise (Oise), à Lhuys et à Nouvion-le-Vineux (Aisne). On distingue sur les chapiteaux des feuilles d'eau, quelques feuilles d'acanthe et un homme dévoré par un monstre sous une arcature dentelée. Le tore inférieur des bases est très aplati, et les tailloirs présentent une baguette entre un listel et une doucine.

Vers le commencement du XVI^e siècle, on défonça le mur méridional pour établir un croisillon dans la cage du clocher. Ce bras du transept se trouvait relié au bas côté sud, et les nervures prismatiques de sa voûte d'ogives, qui retombent sur des culs-de-lampe ornés de chimères, se réunissent à une clef en couronne appareillée. L'arc d'encadrement et la grande baie percée dans le mur du fond doivent être attribués à la même date.

Le chœur, bâti sur plan rectangulaire, comme à Autheuil-en-Valois, à Bellefontaine, à Canly, à Champlieu, à Cauffry (Oise), à Marizy-Sainte-Geneviève, à Saconin et à Vuillary (Aisne), est la partie la plus intéressante de l'église, malgré ses petites dimensions (3). Le caractère de son style permet de faire remonter sa construction à la fin du règne de Louis le Gros. La croisée d'ogives qui le recouvre se compose d'un énorme boudin légèrement aplati et rehaussé de deux fines baguettes (4). On peut rapprocher de ce curieux profil les nervures déjà signalées à Breny, à Bruyères-sur-Fère (Aisne) et dans le porche de l'église abbatiale de Saint-Denis. La voûte est encadrée par trois arcs formerets en plein cintre garnis d'une gorge et d'un boudin. L'arc triomphal décrit une courbe en tiers-point, et les cinq tores appliqués sur ses claveaux sont soutenus par six colonnes engagées. Il faut remarquer la forme aplatie des gros fûts qui présentent deux baguettes en saillie comme les ogives du sanctuaire, suivant une disposition très originale. Des feuilles d'acanthe finement découpées décorent la corbeille des chapiteaux, et les tailloirs sont ornés d'un listel et d'un rang de trous cubiques entre deux baguettes (5).

Au fond du sanctuaire s'ouvrent trois fenêtres en plein cintre, dont l'archivolte repose sur deux colonnettes et sur des chapiteaux garnis de feuilles d'eau ou de volutes. Les fenêtres latérales sont encadrées par deux petites colonnes et par un arc surbaissé, à cause de la faible élévation des formerets. En effet, tandis que l'architecte avait relevé le formeret appareillé contre le mur du fond en faisant retomber ses claveaux sur des têtes grimaçantes placées au-dessus des chapiteaux, il fit arriver la clef de ces arcs à un niveau inférieur sur les deux autres côtés. D'ailleurs, l'inclinaison des compartiments de remplissage et la différence de hauteur entre les clefs du doubleau et des formerets font ressortir l'inexpérience du constructeur qui a disposé les chapiteaux de biais sous la retombée des ogives.

La façade est une œuvre de la seconde moitié du XI^e siècle. Son appareil se compose d'un blocage en silex, comme dans les plus anciennes églises romanes du Beauvaisis. L'archivolte en

(1) Cf. pl. XXXV, fig. 6 et 7.

(2) *Ibid.*, fig. 2.

(3) *Ibid.*, fig. 1 et 2.

(4) *Ibid.*, fig. 5.

(5) *Ibid.*, fig. 8, 9 et 10.

plein cintre du portail primitif, rehaussée d'un boudin entre deux gorges et d'un cordon de billettes, comme à Saint-Léger-aux-Bois (Oise) et à Jouaignes (Aisne), encadre une autre porte en accolade du XVI^e siècle qui s'ouvre entre des petits fûts prismatiques. On aperçoit au-dessous du pignon une fenêtre en plein cintre du XI^e siècle, mais les contreforts d'angle ont été remaniés au XVI^e siècle. Au nord, le mur de la nef, bâti en petit appareil, conserve les traces du bas côté ajouté au XII^e siècle. Il est facile de reconnaître la même disposition sur l'autre face au-dessous des baies modernes.

Le croisillon nord du transept, épaulé par des contreforts peu saillants, conserve deux fenêtres en plein cintre entourées d'une moulure à double biseau et une corniche garnie de palmettes allongées. L'arc en tiers-point qui faisait communiquer le transept et le bas côté nord est encore intact, comme nous l'avons déjà fait remarquer. Le défaut de concordance entre les joints, à l'angle de l'abside et du transept, prouve bien que ce croisillon fut ajouté après coup. Au sud, le transept présente une grande fenêtre du XVI^e siècle et une tourelle d'escalier moderne.

Le clocher qui s'élève sur le croisillon méridional doit remonter au milieu du règne de Philippe I^r, c'est-à-dire à une période déjà avancée du XI^e siècle. Son unique étage, assis sur un rang de billettes, est ajouré de chaque côté par deux baies en plein cintre entourées de billettes (1). Leurs claveaux retombent sur deux colonnettes et sur des chapiteaux garnis de palmettes ou de volutes gravées en creux. Le profil des tailloirs est découpé en biseau, et les bases sont revêtues de deux tores sans gorge intermédiaire. Une corniche formée d'un rang de billettes se déroule sous le toit en bâtière. Cette tour fut bâtie sur le même modèle que celle de l'église voisine de Rhuis, terminée vers le milieu du XI^e siècle. Le premier étage des clochers d'Oulchy-le-Château (Aisne), de Morierval (Oise), de Saint-Pierre et de Saint-Aignan à Senlis présente des dispositions identiques.

L'abside, qui se fait remarquer par l'élégance de son ornementation, est renforcée par des contreforts d'angle. Les trois fenêtres en plein cintre, percées dans le mur du chevet, sont entourées d'un cordon de feuilles d'acanthe, et les baies latérales présentent la même décoration (2). Au niveau du toit règne une corniche sculptée par un véritable artiste : ses modillons étoilés soutiennent des rinceaux détachés de la tablette avec une singulière habileté de ciseau (3). Grâce aux efforts de M. Gonse, la commission des monuments historiques a fait réparer la toiture de l'église. Il faut remercier le savant archéologue d'avoir préservé le chœur d'une ruine imminente, car les voûtes, les chapiteaux et la corniche de ce curieux édifice méritent d'attirer l'attention.

ÉGLISE DE NOUVRON-VINGRÉ

La paroisse de Nouvron-Vingré (4), formée en 1826 par la réunion de ces deux communes, dépendait anciennement de l'archidiaconé de la Rivière et du doyenné de Vic-sur-Aisne. Au

(1) Cf. pl. XXXV, fig. 11 à 13.

(2) *Ibid.*, fig. 14 et 15.

(3) *Ibid.*, fig. 16.

(4) Aisne, arr. de Soissons, canton de Vic-sur-Aisne.